

I.N.A.M.I.

Institut National d'Assurance Maladie-Invalidité

Soins de Santé

Circulaire OA n° 2019/162 du 15 mai 2019

62/1262

63/1243

En vigueur à partir du 1 mai 2019

Abroge circulaire n° 2019/121
du 3 avril 2019

Instructions comptables et statistiques; imagerie médicale; 01-05-2019.

Par rapport à la circulaire OA 2019/121, les instructions comptables et statistiques des nouveaux pseudo-codes nomenclature de l'art 17quater ont été adaptés (dans la version néerlandaise).

Suite à l'arrêté royal du 27 février 2019 (Moniteur Belge du 13 mars 2019) modifiant l'article 17, §1^{er}, 12°, 17bis, §§1^{er}, 3., et 8, 17quater §§ 1^{er}, 3., 3 et 8, et 26, §§ 10 en 13, de l'annexe à l'arrêté royal du 14 septembre 1984 établissant la nomenclature des prestations de santé en matière d'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, les instructions comptables et statistiques sont modifiées comme suit :

Article 17bis, § 1^{er}

* Codes nomenclature supprimés : 460515-460526, 460530-460541 et 460552-460563

* Nouveaux codes nomenclature : 461731-461742, 461753-461764, 461775-461786,
461790-461801, 461812-461823 et 461834-461845

Intervention AMI : dépenses - nombre de cas – pas de jours

Tickets modérateurs ambulants : dépenses – nombre de cas – pas de jours

Tickets modérateurs hospitalisés : pas de dépenses – pas de cas – pas de jours

* Nouveaux pseudo-codes nomenclature :

461856-461860 : prestation 461731-461742 en cas de grossesse multiple

461871-461882 : prestation 461753-461764 en cas de grossesse multiple

461893-461904 : prestation 461775-461786 en cas de grossesse multiple

461915-461926 : prestation 461790-461801 en cas de grossesse multiple

461930-461941 : prestation 461812-461823 en cas de grossesse multiple

461952-461963 : prestation 461834-461845 en cas de grossesse multiple

Intervention AMI : dépenses - nombre de cas – pas de jours

Tickets modérateurs ambulants : dépenses – nombre de cas – pas de jours

Tickets modérateurs hospitalisés : pas de dépenses – pas de cas – pas de jours

Article 17quater, § 1^{er}

- * Codes nomenclature supprimés : 469895-469906, 469910-469921 et 469932-469943
- * Nouveaux codes nomenclature : 468731-468742, 468753-468764, 468775-468786, 468790-468801, 468812-468823 et 468834-468845

Intervention AMI : dépenses - nombre de cas – pas de jours
 Tickets modérateurs ambulants : dépenses – nombre de cas – pas de jours
 Tickets modérateurs hospitalisés : pas de dépenses – pas de cas – pas de jours

- * Nouveaux pseudo-codes nomenclature :

468856-468860 : prestation 468731-468742 en cas de grossesse multiple
 468871-468882 : prestation 468753-468764 en cas de grossesse multiple
 468893-468904 : prestation 468775-468786 en cas de grossesse multiple
 468915-468926 : prestation 468790-468801 en cas de grossesse multiple
 468930-468941 : prestation 468812-468823 en cas de grossesse multiple
 468952-468963 : prestation 468834-468845 en cas de grossesse multiple

Intervention AMI : dépenses - nombre de cas – pas de jours
 Tickets modérateurs ambulants : dépenses – nombre de cas – pas de jours
 Tickets modérateurs hospitalisés : pas de dépenses – pas de cas – pas de jours

Date d'application

Les modifications susmentionnées entrent en vigueur pour les prestations effectuées à partir du 1^{er} mai 2019.

Le Fonctionnaire Dirigeant,

A. Ghilain
 Directeur général a.i.

Annexes : nihil